

QUESTIONS SUR LE CHÔMAGE FÉMININ EN EUROPE

Au point de départ de cette réflexion sur le chômage féminin en Europe, quelques constats simples s'imposent¹. Les taux de chômage féminins sont systématiquement plus élevés que les taux de chômage masculins (à l'exception du Royaume-Uni). Systématiquement et régulièrement² : la moyenne européenne s'établissait en 1983 à 8,7% pour les hommes et 11,8% pour les femmes ; en 1992, elle est de 8,1% pour les uns et de 11,5% pour les autres. Systématiquement et significativement : dans cinq pays, les taux de chômage des femmes sont le double de ceux des hommes. Il s'agit de la Belgique, de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, et du Portugal. A l'opposé, le Luxembourg, l'Allemagne et le Danemark connaissent des écarts entre chômage féminin et masculin relativement faibles.

Ces inégalités se retrouvent à tous âges. La structure du chômage par tranche d'âge est sensiblement la même pour les deux sexes, mais, à l'exception du Royaume-Uni, les taux sont toujours plus élevés pour les femmes. C'est chez les moins de 25 ans que le chômage des jeunes femmes, cumulant les effets de l'âge et du sexe, atteignent des sommets impressionnants : en Espagne, en Grèce et en Italie, avant 25 ans, plus d'une femme sur trois est au chômage. Le maximum avait été atteint en 1986 en Espagne avec près de 50% des jeunes femmes au chômage.

A l'autre extrémité de la pyramide des âges, chez les plus de 50 ans, les taux de chômage sont très faibles : le non-emploi, dans ces classes d'âge, prend la forme de retraites anticipées et se traduit ainsi en inactivité.

Taux de chômage* masculins et féminins CEE 1983-1992

¹ Cet article s'appuie sur plusieurs rapports réalisés pour la Commission des Communautés Européennes :

- Maruani M., *Emploi féminin : les mutations en cours*, rapport pour la C.C.E., mars 1993.
- Maruani M., *Inégalités et flexibilité*, rapport pour la C.C.E., septembre 1994.
- Maruani M., "Gender, Unemployment and Labour Market Participation", in Duncan Gallie (ed), *Processes of detachment from the Labour Market*, Final Report of the Unemployment Network, juin 1994.

² Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail.

Taux de chômage* par classe d'âge CEE 1991 en %

	Hommes		Femmes	
	< 25 ans	> 25 ans	< 25 ans	> 25 ans
Europe des 12	15,6	5,5	18,7	8,8
Belgique	11,0	3,8	17,1	9,5
Danemark	10,7	7,7	12,3	9,5
Allemagne	3,7	3,6	3,6	5,1
Grèce	17,1	3,2	33,5	8,4
Espagne	25,2	9,3	37,1	18,7
France	17,0	5,9	22,6	9,9
Irlande	24,8	13,2	21,1	14,8
Italie	23,9	3,7	33,6	11,0
Luxembourg	-	-	-	-
Pays-Bas	10,4	4,7	12,2	9,2
Portugal	6,2	1,8	11,8	4,2
Royaume-Uni	15,9	7,9	11,4	6,3

* chômage au sens du BIT

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail et *L'emploi en Europe, 1993*

UN INDICATEUR DOUBLE

A partir de ce tableau d'ensemble, trois séries de questions se posent :

- comment comprendre la permanence des différences entre chômage féminin et masculin ?
- comment analyser les disparités entre pays en matière d'inégalités des sexes devant le chômage ? Comme interpréter "l'exception" britannique ?
- quels sont les liens entre indemnisation et inscription au chômage ?

Deux hypothèses sous-tendent cet ensemble d'interrogations :

- La nature et les formes du chômage féminin posent de façon particulièrement aiguë la question de l'identification et de la signification de

la notion même de chômage³. Dans les processus de détachement du marché du travail, trois mécanismes de traitement de la pénurie d'emploi sont à l'oeuvre : le chômage, le sous-emploi et l'inactivité contrainte. Ces trois types de traduction, de formalisation du non-emploi touchent de façon différente les catégories de sexe et d'âge. Comprendre ces différences, c'est analyser l'ensemble des processus de détachement du marché du travail.

- L'importance du chômage féminin est un indicateur double : il nous renseigne sur les difficultés de l'accès des femmes au marché du travail (un indicateur de discrimination) en même temps qu'il témoigne de la forte présence des femmes sur le marché du travail et du déclin de l'inactivité féminine (un indicateur de l'homogénéisation des comportements d'activité masculins et féminins).

Du fait de cette dualité, les statistiques européennes du chômage féminin présentent une série d'énigmes sociologiques non résolues. Si le Royaume-Uni est le seul pays d'Europe où les taux de chômage des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, est-ce parce que le marché du travail y est moins discriminant - moins "sélectif" - ou est-ce parce que certaines catégories de femmes n'ont pas la possibilité ou la volonté de se comptabiliser comme chômeuses ? Qu'en est-il notamment de toutes celles qui auparavant exerçaient une activité à temps très partiel (moins de 15 heures hebdomadaires), comme il en existe au Royaume-Uni, c'est-à-dire qui ne bénéficie d'aucune protection sociale et dont les revenus ne sont pas soumis à l'impôt ? Ou bien encore, troisième hypothèse, est-ce justement la présence de nombreux petits emplois à temps partiel, de fait réservés aux femmes, qui permet à celles-ci de trouver plus facilement du travail ?

CHÔMAGE ET TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

La comparaison entre les douze pays de l'Union Européenne apporte ici quelques éléments de réponse. On constate tout d'abord que les pays où le travail à temps partiel est le plus développé ne sont pas ceux où le chômage féminin est le moins élevé. Le Royaume-Uni semble donc ici continuer de faire exception : c'est le seul pays de l'Union

Européenne où l'on voit à la fois une forte proportion de femmes travaillant à temps partiel (43%), des taux de chômage féminins relativement bas (7,9%) et surtout moins élevés que ceux des hommes (10%).

Travail à temps partiel et chômage féminins 1991

	Taux de chômage féminin	% de femmes travaillant à temps partiel
EUR. 12	10,9	28,5
B	11,4	27,4
DK	10,2	37,8
D	4,9	34,3
GR	12,9	7,2
E	23,6	11,2
F	12,1	23,5
IRL	17,3	17,9
I	15,6	10,4
L	2,3	17,9
NL	9,8	59,8
P	5,8	11,0
UK	7,9	43,1

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail

Par ailleurs, si l'on regarde les données relatives au type d'emploi recherché, on s'aperçoit qu'à l'exception des Pays-Bas, le pourcentage de femmes recherchant un emploi à temps partiel est inférieur au pourcentage de femmes travaillant effectivement à temps partiel.

Travail à temps partiel - emploi effectif et recherche d'emploi⁴1991

	% de femmes travaillant à temps partiel	% de femmes recherchant un emploi à temps partiel
B	27,4	5,1
D	34,3	31,4
E	11,2	4,3
F	23,5	12,8
I	10,4	5,5
NL	59,8	60,7
RU	43,1	27,0

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail

³ Pour une réflexion comparative sur le concept de chômage, cf. Besson I.L. et Comte M., *La notion de chômage en Europe - Analyse comparative*, Rapport MIRE, 1992.

⁴ Ne figurent dans ce tableau que les pays pour lesquels les données concernant le type d'emploi recherché sont valides.

La confrontation de ces deux données - le type d'emploi recherché et le type d'emploi effectué - montre qu'il y a plus de femmes qui travaillent à temps partiel que de chômeuses qui recherchent un emploi à temps partiel. La demande de travail à temps partiel semble donc venir plus du marché du travail que des chômeuses.

Ces observations semblent donc infirmer l'hypothèse selon laquelle un important volant d'offres d'emploi à temps partiel serait de nature à peser fortement sur le chômage féminin. Le cas du Royaume-Uni est, de ce point de vue, significatif. L'une des explications, souvent proposée pour comprendre le fait, unique en Europe, que les taux de chômage féminin y soient inférieurs à ceux des hommes est l'existence de nombreuses offres d'emploi à temps partiel. Or, dans ce pays où 43,1% des femmes travaillent à temps partiel, seules 27% des chômeuses recherchent un emploi à temps partiel.

INDEMNISATION ET INSCRIPTION

Les mêmes questions se posent à propos de la durée du chômage. Globalement, la moyenne européenne place les femmes avant les hommes quelle que soit la durée du chômage. Mais dès que l'on fait éclater cette moyenne pour regarder la situation pays par pays, des différences significatives apparaissent et deux groupes se distinguent. Dans le premier, qui rassemble la majorité des pays, le chômage de longue durée touche plus les femmes que les hommes : c'est le cas en Belgique, au Danemark, en Grèce, en Espagne, en France, en Italie et au Portugal. Dans le second, le chômage féminin diminue au fil des mois et des années : après un an ou deux ans, les écarts entre chômage féminin et masculin se combent (en Allemagne et au Pays-Bas) ou s'inversent (en Irlande). Au Royaume-Uni, le chômage féminin diminue brutalement au bout d'un an.

Taux de chômage* masculin et féminin selon la durée CEE 1991 en %

	Hommes			Femmes		
	< 1 an	1-2 ans	> 2 ans	< 1 an	1-2 ans	> 2 ans
Europe des 12	3,9	1,2	1,9	5,5	2,0	3,1
Belgique	1,9	0,6	2,0	3,8	1,4	5,3
Danemark	6,0	1,4	0,9	6,6	2,3	1,1
Allemagne	1,8	0,6	1,1	2,8	0,9	1,1
Grèce	3,0	1,0	0,8	5,9	3,5	3,4
Espagne	7,1	2,1	2,7	9,9	4,8	8,5
France	4,9	1,3	1,4	6,8	2,2	2,5
Irlande	5,4	2,3	7,6	7,9	-	5,2
Italie	2,3	1,5	2,9	4,9	3,4	7,2
Luxembourg	0,7	-	-	1,5	-	-
Pays-Bas	2,7	0,7	2,0	6,1	1,5	2,0
Portugal	1,7	0,5	0,4	3,3	1,1	1,3
Royaume-Uni	6,3	1,2	1,9	5,8	0,7	0,8

* chômage au sens du BIT

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail et *L'emploi en Europe, 1993*

Comment interpréter ces données ? S'agit-il, dans ces quatre pays, d'une plus grande capacité des femmes à retrouver du travail ou, au contraire, d'une dilution du chômage de longue durée dans l'inactivité ? Une partie de la réponse à cette question se trouve dans le tableau de l'indemnisation du chômage.

En matière d'*indemnisation*, de fortes inégalités entre les sexes existent et persistent. A l'exception de la Belgique et du Danemark, les femmes au chômage sont partout notablement moins indemnisées que les hommes : dans l'Europe des

douze, en 1991, un chômeur sur deux perçoit des indemnités alors que ce n'est le cas que pour une chômeuse sur trois. Ces différences sont particulièrement fortes en Irlande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni où la proportion de chômeurs indemnisés est le double de celles des chômeuses : aux Pays-Bas, 53% des hommes au chômage sont indemnisés contre 26 % des femmes, en Irlande, ce sont 83% des hommes et 43% des femmes, au Royaume-Uni 76% des hommes et 38% des femmes.

A l'inverse, dans les pays de l'Europe du Sud, en

Grèce, en Italie et au Portugal, la proportion de chômeurs indemnisés demeure faible, dans le cas des hommes comme dans celui des femmes : les

écarts entre les sexes sont réduits, mais le chômage est fort peu indemnisé pour tous.

Proportion des chômeurs recevant des allocations-chômage CEE 1991 en %

	Hommes			Femmes		
	Total	Mariés	Célibataires	Total	Mariés	Célibataires
Europe des 12	51,6	64,4	41,0	33,2	34,6	31,9
Belgique	76,5	77,7	75,5	83,3	85,8	79,7
Danemark	85,1	89,5	80,6	85,3	91,9	79,3
Allemagne	70,5	74,9	63,5	56,6	52,0	64,4
Grèce	12,4	27,4	5,7	7,4	8,9	5,0
Espagne	36,5	57,6	21,5	22,2	26,6	17,2
France	48,2	58,5	41,0	40,5	43,5	37,8
Irlande	83,2	89,6	76,2	42,6	24,1	58,7
Italie	19,2	25,5	17,6	18,9	22,3	16,5
Luxembourg	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	52,5	60,7	46,3	25,6	17,8	32,2
Portugal	18,2	34,5	7,0	15,5	19,3	6,6
Royaume-Uni	75,9	76,9	75,3	37,9	27,6	52,5

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail *L'emploi en Europe, 1993*

L'indemnisation du chômage varie également selon le *statut familial*. Du côté des hommes, les chômeurs mariés sont nettement plus nombreux à percevoir des indemnités que les chômeurs célibataires, et ce dans tous les pays. Pour les femmes, la moyenne européenne (35% des chômeuses mariées, 32% des chômeuses célibataires) masque de fortes disparités. Dans la plupart des pays, les femmes au chômage sont légèrement plus indemnisés lorsqu'elles sont mariées, sans que ces écarts ne soient véritablement prononcés. Quatre pays font exception à cette répartition : en Irlande, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Allemagne, les femmes mariées sont nettement moins fréquemment indemnisées. En Irlande, 59% des chômeuses célibataires et 24% des chômeuses mariées perçoivent des indemnités de chômage, au Royaume-Uni, elles sont respectivement 53% et 28%, aux Pays-Bas 32% et 18%, en Allemagne 63% et 52%.

De fait, il semble bien qu'une part non négligeable du déficit d'indemnisation des femmes au chômage soit liée, dans certains pays, à la faible indemnisation des femmes mariées. Les pays où l'on constate de fortes disparités entre l'indemnisation des hommes et des femmes sont précisément ceux où l'on trouve de faibles proportions de chômeuses mariées touchant des indemnités. Par ailleurs, on note une corrélation tout aussi forte entre faible indemnisation des femmes mariées et faibles taux féminins de chômage de

longue durée. C'est probablement le signe que les systèmes d'indemnisation défavorables aux femmes mariées contribuent à repousser une partie d'entre elles vers l'inactivité au fur et à mesure que le chômage prend de la durée.

AUX FRONTIÈRES DU CHÔMAGE

Plus que d'autres, la question du chômage féminin, on le voit ici, porte en germe celle de l'inactivité contrainte : entre le chômage découragé et l'inactivité forcée, où se situent les frontières ? Comment se fait-il qu'une "femme qui ne travaille pas" soit, dans tel pays et à telle époque, considérée comme chômeuse alors qu'ailleurs ou en d'autre temps elle serait inactive ? Quelle est la part de norme sociale qui, au-delà des règles d'indemnisation et d'inscription au chômage, pousse les femmes à se présenter comme chômeuses ou à se définir comme inactives⁵ ?

Questions sans réponses fermes ni définitives, mais qui ont le mérite d'interroger sociologiquement les catégories statistiques, de pointer les angles morts plutôt que de se focaliser sur les défauts d'harmonisation. Savoir combien et qui sont les chômeurs n'est pas seulement, n'est pas es-

⁵ Cf. Maruani M. et Reynaud E., *Sociologie de l'emploi*, La Découverte, coll. "Repères", Paris, 1993.

sentiellement, un problème de comptage. C'est avant tout une affaire de conventions : qui sont les chômeurs ? Quelles sont les formes de non-emploi que l'on comptabilise comme chômage ?

Par ailleurs, la question des frontières entre catégories ne se pose pas aux marges. Elle est au coeur du sujet. Comme le souligne Jacques Freyssinet⁶, une des caractéristiques essentielles de la période actuelle réside précisément dans cette indétermination : "S'il est difficile de mesurer le chômage, c'est principalement parce que des franges importantes de la population se trouvent dans des positions intermédiaires entre l'emploi, l'inactivité et le chômage". En d'autres termes, le problème de la *mesure* est indissociable de celui de la *qualification* et de l'*identification* du phénomène.

Chômage ou inactivité ? Loin d'effacer la question, les comparaisons internationales ne font que renforcer la nécessité d'une réflexion sur les chevauchements entre ces deux situations.

L'analyse du chômage féminin est, de ce point de vue, tout à fait éclairante tant le problème du flou des catégories est aigü. Comment interpréter les écarts entre chômage féminin et masculin ? Comment comprendre les disparités entre pays ? Une part non négligeable des réponses aux questions que l'on se pose réside dans la façon, variable selon les pays et les époques, dont le non-emploi se traduit en chômage ou en inactivité.

Il y a là un problème de *comptage statistique* de première importance : la façon dont on recense le non-emploi des femmes pèse fortement sur le niveau de chômage global de chaque pays. Mais il y a aussi une *question plus fondamentalement sociologique* : comprendre la façon dont se constitue la notion de chômage pour les femmes, c'est saisir la manière dont se délimitent les frontières entre l'activité, le non-emploi et l'inactivité. Ceci conduit à réintégrer dans le débat sur l'emploi et le chômage un troisième terme : l'inactivité.

⁶ Freyssinet J., *Le chômage*, La Découverte, coll. "Repères", Paris, 1991.